



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 2022-DEL-078

OBJET : Point 1. 2 : Remplacement d'un membre de la commission municipale Vie Scolaire.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de HOUDAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TETART, Maire.

Date de la convocation : 17 novembre 2022. **Etaient présents** : Mesdames et Messieurs TÉTART Jean-Marie, DEBLOIS-CARON Christine, LEHMULLER Jean-Pierre, CABARET Gilles, VANHALST Damien, LEBRUN Isabelle, VEILLÉ Christophe, SAUL Monique, BOURGOGNE Julien, MORÉNO Ludovic, BOUCAUT Jean-Baptiste, LE GOAZIOU Bernard, COSTEDOAT Anne, NOYON Lucien, PASQUIER Hugo.

Date de publication : 18 novembre 2022.

Nbre de conseillers en exercice : 24

Etaient absents et excusés :

Mr SERAY Philippe.
Mme GANGNEBIEN Jennifer.
Mme GRUDLER Agnès, pouvoir à Mme SAUL Monique.
Mme GUYOMARD Nathalie, pouvoir à Mr CABARET Gilles.
Mme MANSAT Martine.
Mme GALERNE Emmanuelle.
Mme THIBAUT Florence.
Mme COSSÉ Delphine.
Mr DAMOTTE Stéphane, pouvoir à Mr PASQUIER Hugo.
Mme KLEIN Ninon, pouvoir à Mme COSTEDOAT Anne.

Nbre de présents :

Ouverture de la séance :

15 présents + 4 pouvoirs : 19 votants

Nomination du secrétaire de séance : Mr PASQUIER Hugo.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020/16 en date du 25 mai 2020 instituant les commissions thématiques municipales (obligatoires et facultatives) et leur nombre de sièges respectifs,

Vu la délibération n° 2020/17D en date du 25 mai 2020 élisant les membres de la Commission Municipale « Vie Scolaire »,

Vu la délibération n° 2022-DEL-44 en date du 12 juillet 2022 actualisant le tableau du Conseil municipal,

Vu la délibération n° 2022-DEL-047 en date du 12 juillet 2022 par laquelle la composition de la Commission Municipale « Vie Scolaire » a été mise à jour,

Vu la délibération n°2022-DEL-077 en date du 24 novembre 2022 actualisant le tableau du conseil municipal suite à la démission de Madame Florence Thibault, conseillère municipale,

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal modifié par délibération n° 2022-DEL-027 du 1^{er} juin 2022,

Considérant qu'outre le Maire, son Président, cette commission est composée de huit membres élus par le Conseil Municipal en son sein,

Considérant que pour pallier au remplacement de Madame Florence Thibault, membre de cette commission, il convient de désigner un nouveau membre conseiller municipal au sein de la Commission municipale Vie Scolaire,

Considérant la candidature de Madame Jennifer GANGNEBIEN en tant que membre,

Après avoir procédé aux votes, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

Article 1 : Madame Jennifer GANGNEBIEN est élue membre de la Commission municipale « Vie scolaire » en qualité de membre.

Article 2 : La composition de la Commission Municipale « Vie Scolaire » est ainsi mise à jour :

- Madame Christine DEBLOIS CARON, en tant que Vice-Présidente,
- Monsieur Ludovic MORÉNO,
- Madame Emmanuelle GALERNE,
- Monsieur Bernard LE GOAZIOU,
- Madame Delphine COSSÉ,
- Madame Martine MANSAT,
- Madame Anne COSTEDOAT.
- Madame Jennifer GANGNEBIEN,

Présidence : Monsieur Jean-Marie TÉTART, Maire.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application «Télérecours citoyens» accessible à partir du site www.telerecours.fr

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
PAR SA PUBLICATION OU SA NOTIFICATION

A HOUDAN, le 25 novembre 2022

Le Secrétaire de séance,
Hugo PASQUIER.

Le Maire,
Jean-Marie TÉTART.

